Décision n° EI-2026-22 portant accréditation de l'Universidad del Valle de Guatemala, Guatemala

La Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n°2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'un établissement d'enseignement supérieur étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_2025_CONV16 _UVG passée avec l'Universidad del Valle de Guatemala, Guatemala en vue de l'évaluation institutionnelle/accréditation de l'établissement ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 02 juillet 2026.

Décide :

Article 1

Après avoir constaté que l'Universidad del Valle de Guatemala, Guatemala, répond aux six critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

DOMAINE 1 : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL

Critère 1 : Définition de la stratégie de l'établissement

L'UVG est un établissement pluridisciplinaire reconnu pour son excellence académique, son éthique et la qualité de ses formations, avec l'appui de la Fondation de l'Universidad del Valle de Guatemala. Ces dernières années, elle a mené une stratégie d'expansion continue de ses effectifs, dont le Centre d'innovations technologiques (CIT) constitue l'une des réalisations emblématiques. Cette stratégie est appelée à se poursuivre. L'établissement dispose d'une solide culture stratégique associant réflexion continue, suivi rigoureux et communication fluide avec les étudiants et les personnels. Son plan stratégique institutionnel articule des objectifs en matière de formation, d'innovation, d'entrepreneuriat, de développement durable et de relations avec la société.

Cette attitude proactive se traduit par l'exploration de nouvelles possibilités, notamment l'ouverture future d'un quatrième campus destiné aux étudiants de zones défavorisées et adapté aux besoins du marché du travail, la création récente de la faculté d'administration et des affaires (UVG Bridge Business School) et le lancement du programme d'enseignement à distance AVE, qui élargit et diversifie l'offre de l'UVG.

L'UVG mène une stratégie solide de coopération nationale et développe progressivement son réseau international. La direction des partenariats et le réseau UVG Nexus structurent des relations étroites avec les entreprises, les diplômés et les partenaires et favorisent le mentorat, la formation des cadres, l'emploi et les projets sociaux. À l'international, l'université participe à des programmes de coopération académique et scientifique, à des réseaux de développement inclusif et à des initiatives de durabilité, renforçant ainsi sa réputation et son impact positif. Elle ne dispose toutefois pas encore d'une organisation interne permettant d'inscrire pleinement ces coopérations dans une orientation stratégique, ce qui pourrait rapidement limiter ses capacités d'internationalisation.

Critère 2 : Gouvernance et dispositifs de mise en œuvre de la stratégie

L'UVG est organisée de manière efficace, tant dans ses relations avec la fondation qui la porte que dans ses instances de gouvernance. Le comité recommande néanmoins d'engager une réflexion interne afin d'accorder davantage d'importance et de visibilité à la stratégie internationale.

Le comité reconnaît que l'UVG a développé un modèle global de qualité solide, aligné sur sa stratégie et compris par l'ensemble des acteurs. Il salue l'articulation des évaluations internes et externes, le suivi académique proactif et les outils numériques favorisant la traçabilité, l'accompagnement des étudiants et l'amélioration continue. La participation à des accréditations internationales telles que celles du Hcéres et de l'ACAAI valide la pertinence des formations et permet une comparaison avec les standards régionaux et internationaux.

La culture de la qualité présente toutefois des degrés de maturité différents selon les facultés, et certains enjeux, comme l'inclusion des étudiants en situation de handicap ou issus des populations autochtones, appellent encore une approche plus stratégique et proactive. La politique de ressources humaines est jugée très attractive, avec des programmes de formation, des incitations et des actions de bien-être au travail, mais le comité souligne la nécessité de renforcer la gestion des carrières ainsi que l'inclusion ethnique et des personnes en situation de handicap, en particulier au regard du contexte social des campus régionaux.

En matière de gestion financière et budgétaire, le comité souligne la solidité, la transparence et l'alignement stratégique de l'UVG, ainsi que la diversification de ses recettes et leur réinvestissement dans les infrastructures et les bourses. Certains écarts entre les données financières consolidées et les informations propres à chaque campus doivent néanmoins être clarifiés.

S'agissant des infrastructures, le comité salue l'ambitieuse politique d'investissement, qui comprend des projets durables et emblématiques tels que le Centre d'innovation et de technologie et la gestion de la réserve naturelle. L'UVG pourrait toutefois étudier la création de résidences étudiantes afin de favoriser la mobilité et de dégager des recettes supplémentaires.

DOMAINE 2 : POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ

Critère 3 : Politique de la recherche

L'UVG dispose d'une politique de recherche conforme à sa mission, structurée autour de domaines stratégiques et appuyée sur une gouvernance claire, avec des résultats remarquables en santé, technologie, environnement et patrimoine culturel. Sa principale force réside dans l'intégration de la recherche au modèle éducatif. Plusieurs limites réduisent toutefois son potentiel scientifique propre : faible participation des personnels académiques à la recherche hors activités de formation, nombre insuffisant de docteurs, absence de programmes doctoraux internes, forte dépendance aux financements externes — 81 %. S'y ajoutent des incertitudes sur la continuité de certaines coopérations internationales et une diffusion encore limitée dans les revues indexées.

Malgré des progrès importants, la soutenabilité de cette politique suppose de renforcer les capacités doctorales, la mobilité internationale et la carrière des chercheurs. Il conviendrait d'intensifier l'accès au doctorat grâce à des partenaires internationaux stratégiques et d'étudier la création de programmes doctoraux propres. La carrière des chercheurs et des enseignants-chercheurs devrait également être reconnue et consolidée au moyen d'un système d'incitations clair, directement lié à l'activité scientifique.

En matière de financement, il est recommandé de diversifier les sources afin de réduire les vulnérabilités liées à la coopération internationale, en développant des partenariats dans d'autres régions et en identifiant un nombre limité de partenaires internationaux stratégiques. L'université pourrait poursuivre la recherche de fonds privés et de modèles d'autofinancement par le transfert de technologie, tout en augmentant progressivement son investissement interne dans la recherche afin de réduire sa dépendance et de renforcer son autonomie dans la définition de ses priorités scientifiques.

Enfin, si l'établissement jouit d'un prestige national solidement établi, sa visibilité internationale doit être accrue grâce à davantage de publications dans des revues indexées à fort impact et au développement d'une

mobilité académique dans les deux sens, à la fois par des séjours à l'étranger et par l'accueil de chercheurs internationaux. Ces mesures enrichiraient les échanges de connaissances et consolideraient les réseaux de coopération.

Critère 4 : Politique de l'innovation et impact sociétal

L'UVG se distingue par un écosystème d'innovation solide, qui articule formation, recherche et relations avec la société au service du développement durable. Ce modèle s'appuie sur des infrastructures robustes — CIT, CREA, OTT —, sur des programmes tels qu'ASPIRE et le Laboratoire d'innovation sociale, ainsi que sur des méthodes appliquées comme GradVenture, qui renforcent l'entrepreneuriat et le transfert de technologie. L'université a également approfondi ses coopérations avec les acteurs publics et privés, avec des effets sur les politiques publiques et sur la résolution de problèmes sociaux importants.

Pour consolider ce modèle d'université entrepreneuriale, il convient de mieux équilibrer la recherche finalisée et l'autonomie académique et de veiller à ce que le développement de la logique de services n'affaiblisse pas la recherche fondamentale. La pérennité des partenariats stratégiques et un réinvestissement accru des ressources dans la recherche sont également essentiels. Enfin, une meilleure articulation entre les différents programmes et infrastructures permettrait d'en maximiser l'impact et la cohérence institutionnelle.

DOMAINE 3 : POLITIQUE DE LA FORMATION, DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA VIE DE CAMPUS

Critère 5 : Politique de la formation

L'UVG s'appuie sur une stratégie de formation claire et cohérente : consolider les domaines stratégiques, surtout l'ingénierie et le commerce ; élargir l'offre par des modalités flexibles et en ligne ; développer la formation continue. Ces orientations reposent sur l'amélioration permanente des curricula et sur un modèle par compétences visant la qualité académique et l'expérience étudiante. Les espaces d'apprentissage, notamment au CIT, favorisent des pédagogies variées et innovantes. Des difficultés persistent cependant dans l'harmonisation de l'expérience entre campus et, plus généralement, dans la coordination entre unités académiques. L'établissement a renforcé ses relations avec le monde professionnel grâce à des plateformes spécialisées et consolidé le suivi des diplômés. Ses mécanismes d'évaluation associent indicateurs quantitatifs, enquêtes et participation des étudiants. L'ensemble traduit une orientation constante vers l'amélioration continue, la pertinence des formations et le renforcement des liens professionnels.

Critère 6 : Vie étudiante et vie de campus

L'UVG fait de la vie étudiante un axe majeur de la formation globale. Les actions d'inclusion et de diversité, les différents programmes de bourses et les dispositifs de remise à niveau, tels que les collèges préparatoires, contribuent à réduire les inégalités d'accès et de réussite. L'établissement a développé des politiques, programmes et services favorisant le bien-être, la participation et un environnement propice aux apprentissages, aux relations sociales et au développement personnel. Ils reposent principalement sur l'accompagnement académique, les activités extrascolaires, les heures d'engagement comme composante formative et les espaces de dialogue avec les autorités. Des défis demeurent toutefois dans la formalisation de la participation étudiante à la gouvernance, la participation aux échanges internationaux, l'équité territoriale des services de bien-être et la mesure systématique de l'impact de ces actions.

Article 2

L'Universidad del Valle de Guatemala, Guatemala est accrédité pour une durée de cinq ans à compter de la date de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Renforcer la visibilité et la formalisation de la politique internationale en définissant des priorités stratégiques claires, en consolidant des partenariats structurants et en élaborant des indicateurs de suivi de l'internationalisation.
- Poursuivre les efforts visant à renforcer la coordination entre centres et à réduire les inégalités de ressources, de capacités académiques et de possibilités entre les campus, afin de garantir une expérience universitaire plus homogène aux étudiants et aux personnels.
- Redéfinir un nombre limité de domaines stratégiques de recherche afin de consolider une masse critique plus importante et de favoriser des projets de plus grande ampleur et à plus fort impact.
- Élaborer des stratégies institutionnelles de diffusion et de valorisation des résultats de la recherche afin d'accroître la visibilité et l'impact de la production scientifique.
- Formaliser une carrière de chercheur et reconnaître la recherche comme une composante essentielle de la trajectoire professionnelle des enseignants.
- Mettre en place une offre de programmes doctoraux internes, développer l'accès aux dispositifs de « doctorat sandwich » et conduire une politique active d'attraction et de formation des docteurs afin de consolider les capacités de recherche de l'établissement.
- Simplifier et rationaliser les tâches administratives liées à la recherche grâce à des outils d'appui et à des processus plus intégrés, afin que les chercheurs consacrent davantage de temps aux activités scientifiques, d'innovation et de transfert.
- Accorder une attention accrue au renforcement de la gestion des carrières et à l'inclusion des groupes ethniques et des personnes en situation de handicap, en tenant particulièrement compte du contexte social des campus régionaux.
- Mettre en place une structure transversale chargée d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre un plan stratégique de développement durable.
- Consolider les mécanismes formels de participation étudiante à la gouvernance et renforcer l'équité territoriale des services de bien-être contribuant à la réussite académique.
- Étudier la possibilité d'investir dans des résidences étudiantes afin de générer de nouvelles recettes et de faciliter la mobilité entre les campus.

Par ailleurs, la Commission d'accréditation invite l'Université de la Vallée du Guatemala à renforcer sa stratégie de recherche, en cohérence avec son positionnement de premier plan aux niveaux national et régional. À cet égard, elle l'encourage à développer une offre de formations doctorales, soit en propre, soit en cotutelle avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, afin de consolider son potentiel de recherche et de contribuer à la formation de chercheurs de haut niveau.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, 02 juillet 2026

La présidente

signée

Coralie Chevallier